



FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL  
COMITE DES YVELINES

7 Rue Veuve Fleuret – 78130 LES MUREAUX

Tél. 01.34.74.84.93 – [fsgt78@orange.fr](mailto:fsgt78@orange.fr)

**NOUVEAU**

## CONTRAT DE PROTECTION JURIDIQUE

Cher Amies, chers amis

A l'occasion de la nouvelle saison, un contrat de protection juridique signé avec **Solucia Protection Juridique** vous permet de bénéficier de plusieurs services de protection juridique.

La protection juridique est un contrat vous proposant des garanties de renseignement et de conseils juridiques, ainsi qu'une aide dans vos démarches en cas de différent ou de litige vous opposant à un tiers. La protection juridique peut également intervenir dans la prise en charge des frais de procédure judiciaire.

Les services proposés par Solucia PJ :

1) **Renseignements juridiques** : Solucia PJ répond à vos questions dans tous les domaines du droit

**01 48 10 59 49**, service illimité du lundi au samedi de 9h à 20h

⇒ Attention, le **N° de convention 1000 92 00 est à rappeler à chaque appel.**

⇒ Ce service est proposé à tous les clubs FSGT

2) **Par l'intermédiaire du siège fédéral**, vous disposez également :

- **de conseil & de consultation.** Plus qu'une simple demande d'information, ce service vous permet notamment de faire vérifier (voir rédiger) tous types de documents juridiques (actes administratifs, contrats,...), et d'être assisté dans vos relations auprès des autorités administratives.

- **de l'assistance juridique** en cas de litige dans les domaines suivants (activités statutaires, règlements sportifs, intérêts patrimoniaux, prud'hommes, administration). Cette assistance va du règlement à l'amiable jusqu'à la mise à disposition d'un avocat si l'affaire est portée devant le tribunal (les frais ne devant pas dépasser 20.000 € par an et par litige).

Pour bénéficier de ces deux services, veuillez contacter, au préalable le siège fédéral par l'intermédiaire de Thomas Fontenelle au : 01 49 42 23 20 - [thomas.fontenelle@fsgt.org](mailto:thomas.fontenelle@fsgt.org)

## VOTRE PROTECTION JURIDIQUE

### RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

- > Par téléphone, du **lundi au samedi de 9h à 20h**
- > Service illimité et sans rendez-vous
- > Pour toutes vos questions juridiques et pratiques

### L'ASSISTANCE JURIDIQUE EN CAS DE LITIGE

- > Recherche d'une solution amiable
- > Négociation avec la partie adverse
- > Prise en charge des frais de justice (frais d'avocat, expertise judiciaire...)

#### Quelques exemples :

- > Comment fonctionnent les indemnités exonérées ?
- > Peut-on refuser l'adhésion d'une personne à notre association ?
- > Quelles précautions devons-nous prendre pour diffuser de la musique lors d'une manifestation sportive ?
- > Quelle est la valeur juridique d'une clause d'exonération de responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel que l'organisateur d'une course fait signer à l'inscription ?



Votre  
accompagnement  
juridique

#### Les domaines de prise en charge :

##### Activité statutaire

- > Litiges relatifs à la gestion et à l'exercice des activités (administratives, sportives, commerciales).
- Exemple :* vous commandez des plateaux repas pour un événement associatif. La commande n'est pas conforme mais le fournisseur ne réagit pas.

##### Règlements sportifs

- > Conflits rencontrés par l'association relatifs aux pratiques et règlements sportifs, aux décisions arbitrales, les contentieux disciplinaires y compris le dopage.

##### Intérêts patrimoniaux

- > Litiges portant atteinte au patrimoine de la fédération, aux comités départementaux et régionaux et aux clubs.

##### Prud'hommes

- > Litiges rencontrés avec un salarié en cas de conflit individuel du travail.

##### Administration

- > Litiges vous opposant à une administration.
- Exemple :* Mairie/Administration fiscale.

#### Vos contacts utiles chez Solucia

N'oubliez pas de donner votre n° de contrat FSJT lors de chaque appel : 1000 92 00

Pour obtenir un renseignement juridique : 01 48 10 59 49

Pour déclarer un litige : 01 48 10 65 00

Pour nous écrire :  
Service juridique, 3 boulevard  
Diderot CS 31246 Paris 12